

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

À la session régulière tenue le 4 mai 2015 et à laquelle sont présents

323

DB13.2

Monsieur le maire : Guy Roy
Mesdames les conseillères : Hélène Breton
Wennifred Magher
Francine Lefebvre
Messieurs les conseillers : Alain Faucher
Valmond Lessard
Daniel Paré

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-
de-Jésus

6211-24-077

formant quorum sous la présidence du maire.

La directrice générale /secrétaire-trésorière Marie-France Létourneau est présente.

Résolution numéro 2015-05-2932

ÉOLIENNES

Il est proposé par le conseiller Daniel Paré qu'un mandat soit donné à la MRC des Appalaches afin qu'elle prépare le règlement qui modifiera celui que la municipalité possède concernant les éoliennes ainsi que le calendrier d'adoption de ce règlement.

Extrait certifié conforme, ce septième jour du mois de mai deux mille quinze.

La directrice générale et secrétaire-trésorière



Marie-France Létourneau